

N° 11 - 2024
Novembre 2024

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée
156 Bd Louis Blanc – BP 227 – 85006 La Roche sur Yon Cedex
Tel : 02.51.62.66.22 Courriel : ud@lacgt85.org

Journal de l'Union Syndicale des Retraités.es CGT de Vendée

ÉDITO :

Sommaire :

Page 1 : Édito

Page 2 : Revalorisation des pensions,
Non aux 1/2 mesures !

Page 3 : 3 décembre tract intersyndical

Page 4 : Pétition intersyndicale

Page 5 : A G des Retraités IEG 85 (EDF/GDF)

Page 6 : Hommage aux camarades qui nous
ont quittés

Page 7 : Élections MACIF : faites entendre
votre voix

Page 8 : AG de l'IHS CGT 85 le 12/12

Qui sont les extrêmes ?

Pourquoi dénommer "extrême" un groupe si le but n'est que jeté le discrédit, l'anathème, la crainte de l'autre. Alors l'extrême-centre existe oui, celui qui applique une politique violente avec arrogance. M. Macron qui incarne cette extrême-centre se définissant comme responsables, rationnels, raisonnables, pondérés, sensés et qui attribue au Nouveau Front Populaire d'être irresponsables, déraisonnable, paranoïaque, voire dangereux.

La politique de l'extrême-centre dite "de l'offre" a contribué à une dérive des dépenses publiques. Ces dépenses attribuées aux acteurs économiques sans contrepartie, en sont pour l'essentielle la cause. La soi-disant politique du ruissellement "sans mauvais jeux de mots" qui en découle, se fait attendre à tel point qu'elle n'a produit qu'un effet d'aubaine, pour ceux qui n'en avait pas la nécessité, ni le besoin. La politique de l'extrême-centre violente en envoyant les forces de l'ordre contre les manifestants opposés aux méga-bassines ou à l'autoroute A89 par exemple. La politique de l'extrême-centre violente en ne respectant pas l'opposition de la majorité de la population à la loi sur la retraite et l'imposant par l'article 49-3. La politique de l'extrême-centre qui de donne pas les moyens au Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour assurer une politique de santé à la hauteur des besoins de la population.

Macron et son extrême-centre qui refusent de nommer un gouvernement issu de la majorité relative de gauche et nomme un gouvernement de l'extrême-centre qui utilise la méthode de la division entre les actifs-ives, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emplois, les fonctionnaires,

les salarié-e-s du public et du privés par des décisions politiques qui sont mises en œuvre avec mépris et arrogance depuis de décennies. Ce n'est pas une solution pour assurer un avenir prospère et serein à l'ensemble de la société. Cela à amené les réactions électorales que l'on a vécues.

Le dernier exemple c'est un député issu d'un groupe minoritaire qui annonce les évolutions des pensions de retraite non encore adoptées par le parlement, évolutions qui, ceci dit en passant, sont loin de résoudre le retard accumulé depuis des décennies.

Lors des élections législatives dans un contexte difficile, notre positionnement CGT a été clair. *Dans nos convictions du respect de la vie démocratique, Nous avons tout mis en œuvre pour un barrage républicain.*

L'extrême-centre, comme tout les extrêmes, a une aversion pour la démocratie. Dans beaucoup de domaines, la politique menées par "l'extrême-centre" s'apparente à la politique de l'extrême droite (libertés individuelles, immigration, pouvoir d'achat, services publics, ...). Elle s'appuie actuellement sur les votes (ou la bienveillance) du RN à l'Assemblée Nationale

Les retraité-e-s sont aussi des citoyens qui contribuent largement au fonctionnement démocratique de la société par leurs engagements soit en tant que maires, élu-e-s, bénévoles, aide à leur parents, leurs enfants et leurs petits enfants. Combien de collectivités ou associations ne pourraient pas fonctionner sans les retraité-e-s

Alors le 03 décembre faisons entendre notre voix : soyons dans la rue !

Franck Gabilleau



Revalorisation des pensions, NON aux ½ mesures !

L'UCR-CGT a pris connaissance, comme beaucoup de retraité·e·s, des nouvelles propositions du gouvernement en matière de revalorisation des pensions. Au-delà du fait qu'il soit inédit que l'annonce ait été faite par un président de groupe politique à l'Assemblée nationale, en lieu et place d'un.e représentant.e du gouvernement, ces mesures vont, une fois de plus, aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité·e·s.

0,9 % au 1^{er} janvier 2025 pour toutes et tous, et 0,9 % au 1^{er} juillet 2025 pour celles et ceux dont la pension (base plus complémentaire) est inférieure au Smic net, accompagné d'un chèque pour compenser la sous-indexation des six premiers mois de l'année.

De qui se moque-t-on ? Ces mesures ne répondent en rien aux revendications exprimées par les retraité·e·s et ne permettent pas de compenser les pertes subies depuis des années.

Aujourd'hui, la réalité est là : entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} juillet 2024, pour une pension de base de 1 600 €, la perte cumulée s'élève à 2 618,44 €.

Montreuil, le 13 novembre 2024

Les retraité·e·s ne sont en rien responsables des choix politiques et budgétaires désastreux qui ont conduit à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Plus que jamais, les retraité·e·s doivent rester mobilisé·e·s !



L'UCR-CGT, ainsi que d'autres organisations et associations de retraité·e·s, appelle l'ensemble des retraité·e·s à amplifier la signature de la pétition unitaire (<https://chng.it/6zJ8pdyWPM>) et à se mobiliser massivement le 3 décembre 2024 sur l'ensemble du territoire pour exiger :

- Le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat, avec, comme première mesure, une augmentation immédiate de 10 % ;
- Pour les petites retraites : une augmentation de 300 € du Minimum Contributif (MICO - régime général), du Minimum Garanti (MIGA - fonction publique) et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ;
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

En Vendée L'UCR CGT 85, FO , la FSU, Solidaires, la FGR/FP et LSR vous appellent à vous rassembler et à manifester :

- **A la Roche sur Yon : Rassemblement devant la préfecture (rue Delille) à 10h30**
- **Aux Sables d'Olonne : Rassemblement Place de la Liberté à 11H**



Une juste revalorisation de toutes les pensions au 1^{er} janvier 2025

Pas d'économie sur le dos des retraités

Le gouvernement avait décidé de ne pas revaloriser au 1^{er} janvier 2025 les retraites de base. Il reportait cette revalorisation au 1^{er} juillet 2025, dans un contexte où les pressions se sont multipliées pour geler complètement les retraites.

M. Wauquiez, Président du groupe de députés Droite Républicaine a annoncé : « *une revalorisation des retraites pour tous les retraités, de la moitié de l'inflation* » dès janvier et au 1^{er} juillet « *une deuxième revalorisation pour les retraités les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation.* » Cette réaction reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude du pouvoir.

Concrètement, il y aurait une augmentation de 0,8 % au 1^{er} janvier 2025 pour tous, idem au 1^{er} juillet 2025 pour ceux qui perçoivent moins de 1 430 € net assorti d'une compensation du manque à gagner sur le premier semestre.

Cette manœuvre de division entérinerait une perte de pouvoir d'achat de tous les retraités avec une inflation de 2,2 % de novembre 2023 à octobre 2024. Perte qui serait accentuée pour celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC net.

Cela se cumulerait aux pertes antérieures. Depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. Les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et

jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Nos organisations s'opposent à cette mesure d'autant plus qu'elle est pour tous une remise en cause du droit à la retraite ; du code de la Sécurité Sociale. C'est aussi une atteinte au code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires retraités.

Cette injustice, le gouvernement, dans le cadre du PLFSS 2025, va la renforcer par plusieurs mesures visant à rendre encore plus coûteux l'accès aux soins, visant en particulier les plus fragiles et les plus âgés : remise en cause de la prise en charge des ALD ; augmentation : des franchises, du « ticket modérateur », des cotisations des complémentaires santé (déjà particulièrement élevées pour les retraités-es).

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises et des plus grosses fortunes. Il se refuse à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics.

Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

**Nos organisations appellent les retraités à se mobiliser
le 3 décembre pour dire haut et fort :**

**Indexation de toutes les retraites de base au 1^{er} janvier 2025,
a minima sur l'inflation
Rattrapage des pertes subies
Pas de pension en-dessous du SMIC.
Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.**

• La Roche Sur Yon : 10 h 30 devant la préfecture, rue Delille

• Les Sables d'Olonne : 11 h 00 Place de la Liberté

Assemblée Générale des Retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG-85) le 06/06/2024 aux Terres Noires – La Roche Sur Yon

28 camarades des Industries Électriques et Gazières (EDF GDF) se sont rassemblés pour leur assemblée générale où étaient invités et présents le président CMCAS, le référent retraités IEG Pays De Loire, l'IHS, l'USR 85 et l'UD 85

La journée a débuté par une introduction aux débats portant sur le contexte national et international notamment les actes de violences perpétrés contre les populations et les travailleuses.eurs dont les causes sont la volonté des pouvoirs du capital d'augmenter leurs profits, de s'accaparer des richesses.

Pour la CGT la priorité c'est le droit de vivre pour tous, l'humanisme, le partage de la productivité engendrée par la force de travail, donc le droit au progrès social. Pour cela il nous faut un retour à de vrais services publics en équilibre financier, garants des moyens de vie dans l'éducation, le transport collectif, la culture, les énergies, etc. La CGT manifeste pour la paix dans le monde avec des échanges culturels et économiques où chacun s'y retrouve, propose la coopération entre les pays, les peuples, les ethnies, les provinces.

La journée s'est poursuivie par un débat :

Débat sur notre organisation syndicale, et la structure de notre Fédération

Les entreprises des I.E.G. évoluent en permanence et les syndiqués avec leurs syndicats s'interrogent sur la structure de la FNME, ci-celle-ci ne doit-elle pas se modifier ? Bien entendu, nos activités sociales, leurs structures de la SLV à la Caisse Centrale Actions Sociales (CCAS) subissent des évolutions régulièrement et dans nos échanges on se doit de se poser les questions d'impact sur le bon fonctionnement de celles-ci ? Le congrès de notre FNME en mars 2025 devrait en débattre, notre congrès I.E.G.85 du 3 au 4 octobre à St HILAIRE DE RIEZ en a débattrait aussi. Donc, aujourd'hui en amont, donnons notre avis.

En VENDÉE, GRDF s'est installé à la CHAIZE LE VICOMTE, restructuration des services à Enedis, des territoires, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) de plus en plus indépendant sur ses décisions, des centrales de productions dont les politiques prennent des décisions sans vraies consultations techniques de sûreté et sécurité, des



managements de personnel avec des changements de situations sans quasi concertations, etc. et pour compléter la répression sur le

personnel en grève. Alors, il est vrai comme le dit notre camarade, une évolution globale de la FNME pourrait se produire au congrès du mois de mars 2025, par exemple, le RTE est déjà, depuis quelques années, constitué en syndicats métiers. Vous les retraités comment voyez-vous les choses ? Quelles sont vos attentes ? Quelles structures ?

Bien sur, les différentes réformes de nos entreprises impactent nos structures sociales, mais il nous faut aussi analyser le manque de bénévoles pour le fonctionnement de celles-ci que ce soit au C.A., les commissions ou encore nos SLV ; il s'avère que les différentes directions des IEG veulent créer leur propre CE social en dehors du groupe EDF, c'est le cas pour ENGIE. Des élections Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Actions Sociales (CMCAS) Section Locale de Vie (SLV) se dérouleront au 1^{er} trimestre 2026.

L'organisation de notre syndicat FNME et les activités Sociales des I.E.G. sont liées. L'un comme l'autre, elles ont des activités de proximités et en général elles sont organisées par les syndiqués/militants CGT. Les prochaines élections auront comme à l'habitude, pour le personnel des entreprises comme pour les retraités des enjeux de continuités solidaires et sociales, drivées par la CGT. Nos structures syndicales comme sociales peuvent être modifiées, il nous faut y réfléchir et proposer des idées.

Extrait d'interventions

- Les I.E.G. sont composés à ce jour de 153 entreprises/entités avec 192 000 salariés.
- Attention de ne pas prendre le même chemin que les entreprises
- Chaque département à ses propres spécificités d'actions
- La proximité enjeu important pour la CGT, la syndicalisation

- Propositions : activer la notion dite de "vieille garde", avec pour objectif de conserver les acquis, développer les contacts, s'orienter vers nos anciens CGT, vers les cadres, faire évoluer nos relations avec l'interpro active.
- L'interpro. c'est aussi ses commissions telles celle des énergies, la santé (4 regroupements territoriales)
- La continuité syndicale, une fois à la retraite, n'est pas très bonne, c'est 7 syndiqués sur 10 qui ne reprennent pas leur carte. Comment faire pour les garder ?
- L'interpro. c'est important : formation des retraités, identifier nos points faibles, le travail de terrain est important
- En trésorerie, le rôle des collecteurs a toute son importance, mise à jour du cahier revendicatif, points sur l'état des lieux et des personnes,
- Les parcours vacances, les centres de vacances se sont ouverts à l'extérieure des IEG, mais ceux-ci sont toujours au patrimoine des électriciens et gaziers.
- La CSMR (complémentaire santé) se trouve en danger d'existence
- Nous devons avoir une réflexion sur les maillages des CMCAS. Une CMCAS est viable avec 8000 Ouvrants Droits et Ayants Droits
- Fusions des trésoreries : les CMCAS n'auraient plus leur propre trésorerie, celle-ci pourrait se situer au niveau du Comité de Coordination.
- La cour des comptes veut supprimer 250 emplois à la CCAS
- Ne peut-on pas aller vers un collectif actifs/retraités pour une évolution intergénérationnelle, de partage des idées ?

La tribune suite aux échanges propose à l'A.G. de construire un vœu pour l'avenir, un vœu préparatoire au Congrès des IEG85 du 3 et 4 octobre 2024, et pour ensuite donner un mandat à nos délégués au congrès de la Fédération Nationale Mines et Energie de mars 2025.

Hommage aux camarades qui nous ont quittés

Pierrette Jourdan :

Pierrette est née en 1933. Elle aurait eu 91 ans le 5 aout 2024.

Elle adhère à la CGT le jour de son embauche dans l'entreprise de confection, Big Chief à la Roche sur Yon en 1963 et est élue déléguée du personnel en 1965, où elle constitue la section CGT avec Marthe Mornet. En 1968 elles seront ensemble au premier rang des luttes, tout comme en 1975 pendant les 2 mois d'occupation pour la conservation de l'outil de travail.

Pendant 15 ans (de 1965 à 1980) Pierrette sera membre de la direction de l'Union Départementale CGT (à la CE puis au bureau). Elle représentera la CGT à la CAF (1971 à 1984) et à la



11 h : M^{me} Jourdan, déléguée C.G.T. de Big-Chief et conseillère municipale communiste de La Roche-sur-Yon et M. Maurice Bidarman, face au président de la République - tout un symbole !

Caisse régionale de Sécurité Sociale (de 1971 à 1981). Elle sera déléguée au congrès confédéral de la CGT au Bourget en 1975.

Militante Pierrette ! ? Jusqu'à passer son certificat d'étude primaire à 37 ans en 1970.

Pierrette sera conseillère municipale communiste à La Roche sur Yon de 1983 à 1989 et, à la retraite en 1990, militera au Secours Populaire Français.

Salut Pierrette !

Photo : le 21 juillet 1983, Pierrette avec ses camarades de la CGT de Big Chief face au Président de la République et au maire de la Roche sur Yon.

(Document Presse-Océan)

Renée nous a quitté au printemps 2024

Renée Hellio :

96 ans et en fauteuil roulant, Renée défile en Vendée

Aux Sables-d'Olonne (Vendée), Renée Hellio a manifesté avec 800 personnes, ce samedi 11 février 2023. À 96 ans, elle ne compte plus les "paires de chaussures usées" même si elle défile désormais en fauteuil roulant.



Georges Boulineau :

Jojo nous a quitté au printemps 2024.
Il fut pendant de longues années secrétaire
du Syndicat des Finances Publiques CGT de
la Vendée (Syndicat
National des Agents de la Direction
Générale des Impôts - SNADJI-CGT).

- D'autres camarades sont partis cet
automne !

Parmi eux Louis Boudéro et Jean Garnier, deux
camarades d'EDF, militants depuis des
décennies



“Votez pour un modèle mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents
et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,
du 4 novembre au 1^{er} décembre 2024,
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle
sur jevote.macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Flashez ce code
pour retrouver toutes
les informations
sur les élections



Assemblée Générale de l'IHS CGT 85 le jeudi 12 décembre 2024 à 14 heures

Ce sera notre 3^{ème} AG annuelle ! Notre association a en effet 2 années d'existence.

Tous les adhérents collectifs (syndicat CGT, UL...) et individuels militants et amis de la CGT sont invités à celle-ci **le 12 décembre dans les locaux de la bourse du travail à 14 h** de La Roche sur Yon ; (grande salle du rez-de-chaussée).

C'est aussi l'occasion pour ceux qui le décideront de rejoindre et renforcer notre IHS (Institut d'histoire Sociale).

Notre première raison d'être est la conservation des archives. Aujourd'hui il y a toujours des archives papier mais aussi de plus en plus des archives numériques (fichiers informatiques). Ce sont des écrits, mais aussi des photos et objets divers.

*Fleury Michon, la CGT
au pays de «Monsieur
not' Maître»
1972-1984*



IHS 85

Mais notre rôle est aussi de faire quelque chose de ces archives. Nous avons déjà à votre disposition un premier ouvrage réalisée par notre IHS ; "Fleury Michon, la CGT au pays de "Monsieur not' Maître" ". (à votre disposition à la bourse du travail au prix de 20 €.)

Bientôt sortira ; "Rififi à l'Imprimerie" que vous pouvez précommander au prix de 7 € (10 € après sa sortie en décembre). Il suffit d'adresser un chèque (de 7 €) à : IHS CGT 85 - 156 Bd Louis Blanc, BP 227 - 85000 La Roche sur Yon.

D'autres projets sont en route ; sur Big Chief et l'habillement, la mine de Faymoreau et le maquis Guy Moquet à Vouvant, la métallurgie à Fontenay le Comte, la grève des Finances Publiques en 1989, la lutte de la Sica-Sava à Challans dans les année 70... Des biographies de militants syndicaux de notre département et d'autres projets que vous voudrez bien nous aider à porter.

Participation à l'AG du Jeudi 12 décembre à 14 h

Nom	Prénom
Individuel <input type="checkbox"/> (cocher)	- rattaché syndicalement à <input type="checkbox"/> (cocher)
Organisation (préciser)	
A retourner à l'IHS CGT 85 – bourse du travail – 156 Bd Louis Blanc – BP 227 – 85000 La Roche sur Yon	

Election du CA de l'IHS CGT 85 :

Proposition de candidature pour l'élection du conseil d'administration :

NOM Prénom :

Adresse :

A retourner **avant le 6 décembre 2024** à l'IHS CGT 85 – bourse du travail – 156 Bd Louis Blanc – BP 227 – 85000 La Roche sur Yon